

N° 100/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 1^{er} juillet 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 13 juillet 2022

Objet de la délibération :

Adoption du projet de mandat
2020 – 2026

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	71
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	16
· Excusé(e)s :	4
· Non excusé(e)s :	3
- Votants	90

Résultat du vote	
- Pour :	90
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 7 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le sept juillet,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle culturelle de Quingey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juillet.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Henri BARBET à Elisabeth JACQUES, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Frédéric BONNEFOI à Didier LAITHIER, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Olivier DARD à Sylvie LHERITIER, Cyrielle DELISLE à Alain OUDET, Jean-Marie DONEY à Philippe MARECHAL, Vanessa DORDOR à Gérard COULET, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Bernard HUOT-MARCHAND à Maxime GROSHENRY, Sébastien LAITHIER à Christophe JOUVIN, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Romuald MAUGAIN à Jean-Claude GRENIER, Alain MONNIER à Guillaume AYMONIN, Angèle PRILLARD à Christophe FAIVRE-PIERRET, Marie-Christine VERNEREY à Daniel PERNIN

Procuration

Suppléé(e)s

Laurence BREUILLLOT par Daniel BRANCHER, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Gérard MOUGIN par Pierre PROST

Excusé(e)

Alexandre COULET, Françoise GOUBET, Serge MONNET, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s

Dominique BERION, Claude CHATELAIN, Jean-Louis POGLIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Après plusieurs mois de travail et de concertation avec les services de la CCLL, les membres de l'exécutifs, et les conseillers délégués le projet de mandat est abouti.

Ce projet de mandat est la feuille de route de la CCLL jusqu'en 2026. Dans le contexte financier contraint, les élus ont souhaité préciser les priorités d'action de la communauté de communes.

Le projet de mandat, annexé au pré-rapport, est présenté en séance par le Président.

Ce document est composé de trois parties :

- Le territoire ;
- L'organisation de la collectivité : instances, services et finances ;
- La stratégie du projet de mandat présentant les 4 enjeux prioritaires déclinés en 19 orientations stratégiques puis en 60 axes détaillés dans 205 fiches-action.

Après avoir pris connaissance du document, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le projet de mandat et autorise le Président à le diffuser aux conseillers municipaux puis aux habitants du territoire et aux partenaires institutionnels présentés.

Fait et délibéré en séance, le 07.07.2022

Pour Extrait conforme

Jean-Claude GRENIER

Président